

Lettre d'engagement du Président

A tous,

Je suis heureux de vous présenter dans ce document certaines des initiatives que nous avons engagées et dont nous vous avons déjà parlées en 2004.

Elles sont le reflet de la contribution de BancTec et de ses collaborateurs à travers le monde, à la réalisation du projet du Secrétaire Général des Nations Unies : une économie mondiale porteuse d'un développement durable.

Notre adhésion aux principes du Pacte Mondial est une démarche basée sur les valeurs clefs de notre entreprise : l'honnêteté, la proximité, l'expertise et l'innovation. Ces valeurs, comme le rappelle notre présentation institutionnelle, sont des références essentielles, sur lesquelles BancTec fonde son développement au profit de ses clients, de ses actionnaires, de ses collaborateurs dans le respect des individus, de l'environnement, des lois en vigueur et des droits fondamentaux et dans le souci de contribuer de toutes ses forces contre les mauvaises pratiques.

Volontaire, parce que notre adhésion au Pacte Mondial traduit une dynamique d'engagement de notre société, confiant de nos valeurs et de notre capacité d'innovation, nous savons quels sont nos responsabilités et notre rôle dans le développement et la diffusion des technologies de l'information au service du développement durable de nos clients et de nos collaborateurs.

Nos actes et nos résultats témoignent de la réalité et de la force de notre engagement. Le Pacte Mondial est ainsi notre cadre de référence qui stimule notre inventivité et notre réactivité et donne toute sa cohérence aux actions que nous menons en faveur du développement durable.

Ces actions reposent sur la compréhension des attentes de nos interlocuteurs et partenaires, la concertation et le respect de nos collaborateurs, le partage d'expérience, la valorisation et la diffusion de la connaissance. Au-delà de nos valeurs, BancTec s'est engagé depuis quelques années sur l'innovation pour la lutte contre le blanchiment, contre la fraude et pour la reconnaissance, traçabilité et la conservation de l'ensemble des informations ayant trait aux transactions et aux documents des entreprises. Ce travail est un travail au long cours qui permettra aux salariés de BancTec de contribuer avec humilité à la lourde charge que s'est donnée l'Organisation des Nations Unies dans le cadre du Pacte Mondial.

Pascal WIRTH

Président Directeur Général



Message du Président 2013

Malgré un contexte économique difficile, des objectifs de rentabilité prioritaires et une concurrence rude sur notre marché, BancTec a su maintenir ses engagements et ses efforts en matière de Développement Durable. BancTec est signataire du Global Compact et d'une charte de la Diversité. La rigueur et le souci d'être « aux normes » se retrouvent dans la majorité des domaines de notre thématique sociale.

Nous œuvrons activement pour favoriser l'égalité des chances (Nos Quartiers ont des Talents, Réseau 2000, Master Icone) et offrir de bonnes conditions de travail à ses collaborateurs et nous nous engageons activement vis à vis de ses parties prenantes en signant un accord territorial pour la Diversité (texte rédigé par des PME/PMI/TPE de Marne-la-Vallée) et auprès de différentes associations (NQT, ARES, ...). En 2012, signature d'un accord « égalité professionnelle entre les hommes et les femmes » qui réaffirme l'attachement au principe de l'égalité professionnelle, sous toutes ses formes entre les hommes et les femmes. La volonté de BancTec est se développer en favorisant la mixité et la diversité ainsi qu'en luttant contre toute forme de discrimination.

BancTec se conduit de façon opérationnelle et très respectueuse de la composante sociale, démontrant par ses actions et réalisations une parfaite adéquation avec son système de valeurs.

Cette démarche traduit notre pragmatisme pour analyser et anticiper l'évolution du marché du travail, trouver des réponses en puisant dans les ressources qu'offre la diversité, tout en conciliant l'éthique, le social et l'économique.

Nous agissons par conviction et non par souci d'image, même si nous nous engageons très officiellement et si nos actions s'inscrivent systématiquement dans un cadre très réglementé.

Les choix et les innovations que nous faisons montrent que la composante environnementale est complètement intégrée dans notre stratégie et notre « business model » (ROHS, DEEE, approche «produit-ærvice» intégrée, achats responsables).

Nous allons au-delà de nos obligations car la composante environnementale n'est pas subie par BancTec:

- ✓ elle fait partie de sa stratégie,
- ✓ c'est une dynamique qui contribue à son haut niveau d'exigence en interne comme en externe,
- ✓ c'est un facteur d'innovation, de création de valeurs et de sécurisation.

Nous agissons en relation avec des associations, des entreprises et des laboratoires de recherche et des universités afin de contribuer au réseau de création de valeurs autour de ses métiers (Cap Digital, LIP6 -CNRS-, CEDRIC-CNAM-, Université Marne



la Vallée, Université de La Rochelle -Master Icône-, Université Paris 8 -formation DIAM-, ...)

Nous transposons nos engagements en tant que signataire du Global Compact dans notre politique clients (internes / externes) et fournisseurs. Nous agissons avec transparence et pédagogie dans nos relations avec nos fournisseurs et dans la pratique de nos affaires : notre questionnaire-fournisseurs traduit la volonté de travailler en bonne intelligence et d'initier une démarche collective d'amélioration continue. Cette pédagogie et cette bonne intelligence ne sont pas différentes de celle que nous menons en interne (comité DD, CHSCT)

BancTec s'engage avec ses parties prenantes et contribue par son action à diffuser et communiquer les valeurs du développement durable (Administrateur Aproged en charge du développement durable, Réseau 2000, Entrepreneur d'Avenir, ...)

- ✓ Sensibiliser le tissu économique et les entreprises aux enjeux du DD pour notre secteur d'activité.
- √ Faire reconnaître l'importance de l'économie numérique en tant que vecteur d'innovation et de création de valeur dans la mutation de notre économie.
- ✓ Constituer un réseau d'échanges des bonnes questions et des bonnes pratiques en liaison avec les acteurs locaux (collectivités territoriales, pôles de compétitivité, Université et Centre de Recherche, entreprises, ...)

L'éthique est une valeur que nous affichons, que nous revendiguons et transmettons à nos collaborateurs. Nous en avons fait un vrai principe de management.

Le plan d'actions Développement Durable montre que notre démarche est structurée et formalisée que BancTec ne se contente pas d'identifier ses parties prenantes locales, mais que nous agissons et interagissons avec elles pour mener à bien des projets qui favorisent l'innovation et la synergie de compétences.

Notre gouvernance témoigne de nos engagements et confirme le message donné à nos collaborateurs, nos clients et nos partenaires. Une nouvelle fois nous renouvelons notre engagement sur la Charte du Global Compact et essayons par nos actions de s'en montrer digne.

C'est ensemble que nous créerons et améliorerons l'Avenir.

Pascal Wirth P-DG de BancTec France



Global Compact et les dix principes à respecter

Lancé en juillet 2000 par Kofi Annan, Secrétaire Général de l'ONU, Global Compact est une initiative internationale destinée à rassembler les entreprises, les organismes des Nations Unies, le monde du travail et la société civile autour de dix principes universels relatifs aux droits de l'homme, aux conditions de travail et à l'environnement.

Droits de l'homme

- 1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ; et
- 2. A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

Conditions du travail

- 3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
- 4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
- 5. L'abolition effective du travail des enfants ;
- 6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

- 7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
- 8. A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;
- 9. A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Vous trouverez ci-après la communication de progrès que BancTec France a faite autour des bonnes pratiques à mettre en œuvre dans le cadre de Global Compact.



Description des actions entreprises durant 2012-2013

Principes universels relatifs aux droits de l'homme

Principe 1: Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence

Notre politique:

La société respecte la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

Nos actions

- Maintien du code éthique fournisseur basé sur les principes du Pacte Mondial décrivant nos engagements en matière des Droits de l'Homme ainsi que nos attentes de la part des fournisseurs avec lesquels nous travaillons
- Adhésion à l'association « Nos Quartiers ont des Talents », qui permet d'accompagner dans l'emploi des jeunes diplômés Bac+4 et plus, issus des quartiers populaires. Mise en œuvre des actions concrètes pour décliner en pratique le principe d'égalité des chances : donner à tous les mêmes opportunités d'accéder à un emploi dans la tradition d'excellence par le mérite et non en favorisant les passe-droits.
- Adhérant de l'association De gré Diversité, depuis plusieurs années. L'association accompagne les personnes en difficulté face à l'emploi en raison de risque de discrimination (nationalité, jeunes des quartiers, personnes handicapées etc....) : Accueil de 4 jeunes dont 2 embauchés en CDI en 2011.
- Notre PDG est administrateur de l'APROGED (Association des Professionnels du Numérique), en charge du pôle Développement Durable Attestation Adhésion 2009
- Adhésion à Entrepreneur d'Avenir pour une prise de conscience que l'acte d'entreprendre et de diriger ne peut se réaliser sans une démarche globale conciliant l'humain, l'environnement, la société et le marché

- Accueil de 2 jeunes apprentis « Ecole de la 2ème chance » : jeunes sans aucun diplôme en formation niveau BTS.
- Signature de la charte Entrepreneur d'Avenir
- Indicateur GRI: Volet non-discrimination HR4: Nombre total d'incidents de discrimination et mesures prises

Année	Nombre d'incidents recensés
2009	0
2010	0
2011	0
2012	0



Principe 2: A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

Notre politique:

La société met en place le code éthique corporate.

Nos actions

Code éthique corporate validé avec le comité d'entreprise après adaptation au droit français « Code de conduite » disponible sur intranet



Principes universels relatifs aux conditions du travail

Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

Notre politique:

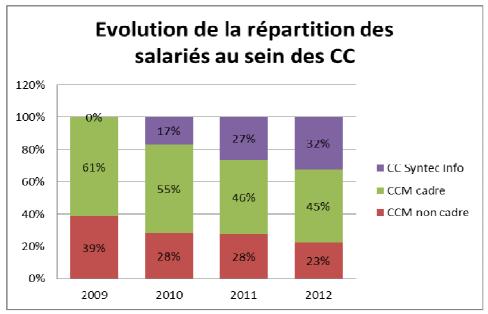
La société dispose d'un Comité d'Entreprise (CE) et d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) qui sont systématiquement consultés et impliqués dans les décisions prises par la Direction

Nos actions

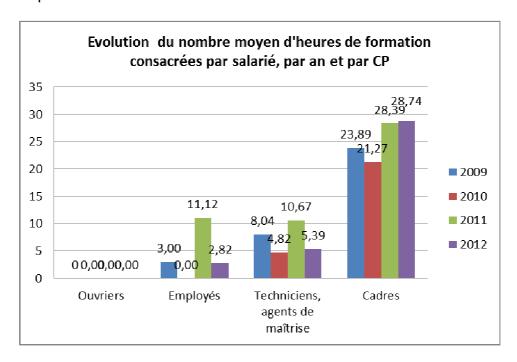
 Organisation d'une réunion annuelle avec tous les salariés de l'entreprise pour dispenser aux salariés les résultats de l'entreprise et la stratégie mise en place pour l'année à venir, actant par la même, la transparence de nos actions

- 10 réunions par an avec le Comité d'Entreprise, plus si nécessaire, à la demande d'un membre du Comité d'Entreprise.
- Réunion trimestrielle avec le CHSCT
- Tous les salariés ont un entretien annuel et individuel d'évaluation avec leur manager afin de faire le point sur le rôle de chacun durant l'année écoulée et de préparer l'année à venir
- Publication trimestrielle adressée aux salariés BancTec sur les activités de l'entreprise
- BancTec a défini sa politique véhicule de société suivants plusieurs axes. BancTec compte plusieurs profils d'utilisateur de véhicule de société. A chaque profil correspond un type de véhicule. Pour les techniciens de maintenance, il s'agit de répondre avec une offre de véhicule adaptée aux longs trajets et le transport de matériel pour dépanner nos clients. Pour les commerciaux, consultants, chefs de projet, il leur est confié un véhicule permettant de se déplacer chez les clients. Pour les autres profils, le choix est porté sur la possibilité que le collaborateur puisse répondre à une flexibilité horaire dans la gestion de son temps de travail.

• Indicateur GRI: Volet relations entre la direction et les salariés LA4: Pourcentage de salariés couverts par une convention collective



 Indicateur GRI: Volet relations entre la direction et les salariés – LA10: Nombre moyen d'heures de formation par an, par salarié et par catégorie professionnelle





Principe 4 : L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

Notre politique:

- La société remet à l'arrivée de chaque collaborateur un contrat de travail en bonne et due forme avec un descriptif de poste, un livret d'accueil et une charte sur la politique de sécurité de l'information conforme ISO17799.
- La société s'engage à donner aux salariés le meilleur environnement de travail possible (poste de travail personnel, outils IT...).
- Il n'y a pas de délégation de personnel qui est sans réelle valeur ajoutée pour nos services et solutions.

Nos actions

Tous les salariés reçoivent leur contrat de travail décrivant les termes et conditions de travail ainsi que les conditions de sa résiliation

Métrique

Mise à disposition pour chaque salarié, d'un PC (portable en majorité), d'une ligne téléphonique propre et d'un accès à Internet - Intranet pour le bon accomplissement de ses tâches.



<u>Principe 5</u>: L'abolition effective du travail des enfants

Notre politique:

La société, qui s'engage à ne pas faire travailler des enfants, a mis en place un code éthique auprès de ses fournisseurs afin de garantir la non exploitation du travail des enfants

Nos actions

La société s'engage à rompre immédiatement les relations commerciales avec tout fournisseur n'ayant pas adhéré à son éthique sur l'abolition du travail des enfants

Principe 6: L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession

Notre politique:

- BancTec ne tolère aucune discrimination à l'embauche ou dans le déroulement de la vie professionnelle de ses salariés notamment en matière de promotion interne et formation. La société a pour valeur fondamentale le respect des différences en raison de l'origine, de la nationalité, de la couleur, du sexe, de la culture, de la religion, de l'âge ou de la situation familiale.
- BancTec ne tolère aucune sorte de harcèlement physique ou moral et aucune sorte de brimade orale ou physique

Nos actions

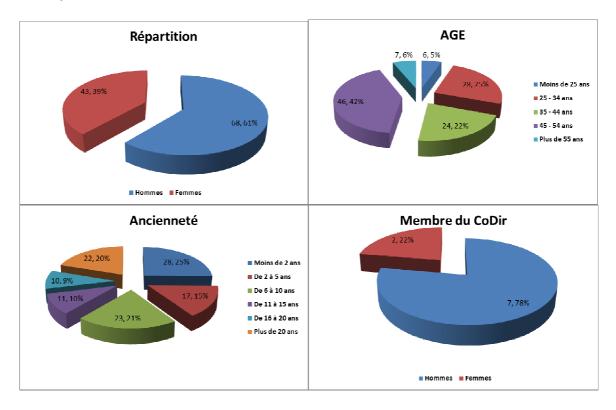
- Depuis 2003, la société a développé les contrats en alternance et en professionnalisation et les partenariats pédagogiques auprès des Bac +2/3 et Bac +4/5
- La promotion interne s'effectue en fonction du mérite et des compétences de chacun des salariés mais aussi en fonction des motivations de ceux-ci
- La société a consacré environ 2,8% de sa masse salariale à la formation de son personnel et près de 33% de ses effectifs ont suivi au moins une formation
- Signature d'un accord territorial avec les entreprises locales afin de promouvoir la diversité et lutter contre les discriminations dans les PME/PMI/TPE de Marne-La-Vallée et ses environs
- Recode : nous aidons, au travers de l'Aproged, cette association qui a pour objectif la reconversion des personnes aux mutations professionnelles.
- Réseau 2000 : école de la deuxième chance, formation en utilisant les expressions du monde Numérique (RAD/LAD...), Soutien d'un projet professionnel.
- Un ESAT est fournisseur pour BancTec pour la fourniture et l'entretien des
- Nous développons le business avec Flandre Ateliers : L'objet social de Flandre Ateliers est de favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées ne pouvant trouver leur place momentanément ou durablement dans le circuit économique ordinaire.
- Dans le cadre de la prévention des risques psychosociaux Lancée en fin 2011, une enquête sur la santé au travail « Mesure Management Santé » qui nous a permis de recueillir le point de vue des salariés. Cette enquête élaborée par Malakoff Médéric, groupe de protection sociale en collaboration avec un groupe d'experts est totalement anonyme et confidentielle. Elle s'appuyait sur un questionnaire d'une soixantaine de questions relatives aux sujets suivants :
 - l'environnement de travail,
 - la perception de leur état de santé,



- le mode de vie,
- les attentes en matière de prévention.

<u>Objectifs</u>: avoir une image de la perception des salariés sur l'environnement de travail, de déployer des plans d'actions adaptés à notre entreprise.

Constitution d'un comité de pilotage associant CHSCT DP et différents responsables





Principes universels relatifs aux normes de l'environnement

Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement

Notre politique:

- La société s'est engagée depuis longtemps dans une démarche de Développement Durable (DD). Elle a d'ailleurs adhéré en 2005 à la démarche SD 21000 que l'Ademe, la Drire et l'Afnor ont lancé afin de promouvoir le DD au sein des PME-PMI
- Certification ISO 14001 de notre usine de fabrication de Dallas (USA)
- En tant que fournisseur de solutions technologiques, la société s'engage à réduire les DEEE et à limiter les substances dangereuses dans les EEE (RoHS)

Nos actions

- Membre du « Club IIe de France Pour le Développement Durable » afin de partager les bonnes pratiques avec d'autres entreprises. Réflexions sur la sécurité en entreprise.
- Mise en place des Bonnes Pratiques au Bureau
- Certification ISO 14001 de notre usine de fabrication de Dallas (USA)
- Utilisation par défaut du noir et blanc et du recto-verso pour les impressions papier
- Standardisation, sur tous les PC de l'entreprise, du fond d'écran afin de réduire la consommation énergétique
- Recyclage des toners d'imprimante par Emmaüs/les ateliers du bocage.
- Récupération des piles usagées par Corepile.
- Poursuite des économies d'énergie en agissant sur plusieurs pôles : chaque zone de bureau est commandée par une commande d'allumage et d'extinction. Amélioration de l'isolation des murs pour diminuer la consommation d'énergie
- Investissement important au sein du centre de production en recherchant, le confort, le meilleur compromis pour la consommation d'énergie pour le chauffage, le rafraîchissement, l'ergonomie du site et la sécurité, l'éclairage en étudiant une régulation plus intelligente, n'éclairer que les zones ou il y a besoin d'éclairage (détecteur de présence, point d'allumage partiel pour les zones en open space).
- Installation téléphonie sur IP: facilite les conférences call et limite les déplacements. L'outil gère à la fois les téléphones fixes et mobiles.
- BancTec a défini sa politique véhicule de société suivants plusieurs axes. BancTec met en place des contrats de locations afin d'optimiser le coût en permutant l'usage des voitures entre petits et gros rouleurs. Ce choix permet de respecter les engagements contractuels (Durée de location et nombre de kilomètres parcourus) quel que soit l'utilisateur du véhicule.

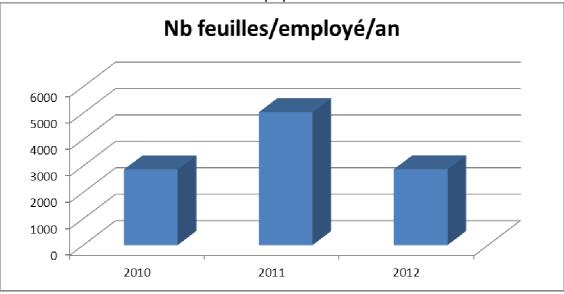


La mise à disposition de véhicules de services permet aux employés conducteurs qui en bénéficient de mieux gérer leurs coûts de déplacements Pilier environnemental

BancTec a fait le choix de véhicules à faible émissions CO2, pour répondre à sa contrainte d'objectif de réduction de son empreinte écologique.

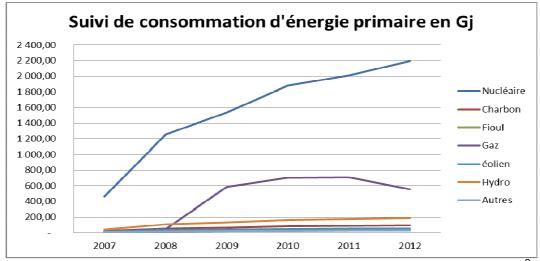
Par le fait d'avoir des contrats de location longue durée, BancTec permet ainsi de ne pas accroître son empreinte carbone en choisissant le renouvellement des voitures.

- Quantité de toner recyclé : 2 enlèvements annuels, soit 100 cartouches de toner
- Réduction de la consommation de papier :

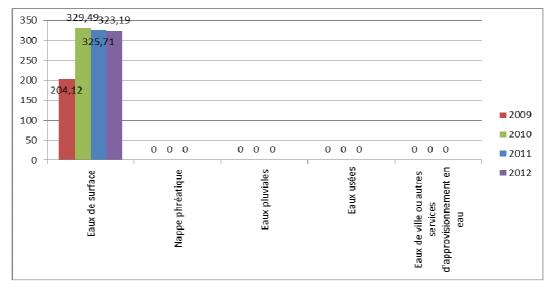


- Déclaration volontaire annuelle au registre national des producteurs mis en place par l'Ademe sur le tonnage de déchets informatiques produit par BancTec pour les matériels mis sur le marché après le 13 août 2005.
- 8 machines reconstruites permettant à nos clients de disposer d'un outil performant avec la dernière technologie du marché. Le bénéfice de faire évoluer nos matériels anciens réside dans l'économie des ressources naturelles avec un très faible impact sur le bilan carbone pour les installations clients. Les matériels installés chez nos clients ont une durée de vie moyenne de 20 ans

• Indicateur GRI: Volet relations entre la direction et les salariés EN4: Consommation d'énergie indirecte répartie par source d'énergie primaire



 Indicateur GRI: Volet eau – EN8: Volume total d'eau prélevée en m³, par source



 Indicateur GRI: Volet eau – EN9: Sources d'approvisionnement en eau significativement touchées par les prélèvements

Année	Nbre de sources significativement touchée	
2009		0
2010		0
2011		0
2012		0



Principe 8: A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

Notre politique:

- Fort de son engagement dans Global Compact et la démarche SD 21000, la société participe de plus en plus souvent à des salons professionnels afin de témoigner et de transmettre son expérience en matière de DD dans une PME-PMI (Avantage commercial, coût, objectifs recherchés, implication du personnel interne, pièges à éviter...)
- BancTec s'est engagé dans une démarche DD et sélectionne ses fournisseurs en fonction de leurs niveaux d'engagement envers les 10 principes de Global Compact, le DD, le respect de la DUDH et des DDE. Pour cela, la société a élaboré un « questionnaire fournisseur »

Nos actions

- Participation au « Forum des Entreprises et du Développement Durable » organisé par le Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durable avec l'intervention de la Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie, Madame Nathalie Kosciusko-Morizet. Thème abordé : « Achats durables : Synergies entre pratiques publiques et privées »
- Mise à disposition sur le site web de nos engagements vis-à-vis de Global Compact et du DD
- Envois et suivis réguliers des résultats du « questionnaire fournisseur » permettant de connaître et de mesurer le niveau d'engagement des fournisseurs en matière de DD
- Adhésion à Entrepreneur d'Avenir pour une prise de conscience que l'acte d'entreprendre et de diriger ne peut se réaliser sans une démarche globale conciliant l'humain, l'environnement, la société et le marché

- Participation à 1 évènement sur le thème du Développement Durable
- Réduction de la consommation de papier de 57%
- Mesure de la consommation d'énergie (électricité et gaz)
- Réalisation du Bilan carbone et d'un bilan énergétique (2009) avec mise à iour annuelle
- Mise en place de certains indicateurs GRI
- Signature de la charte Entrepreneur d'Avenir



Principe 9: A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Notre politique:

BancTec s'est engagé dans une démarche DD et sélectionne ses fournisseurs en fonction de leurs niveaux d'engagement envers les 10 principes de Global Compact, le DD, le respect de la DUDH et des DDE. Pour cela, la société a élaboré un « questionnaire fournisseur »

Nos actions

- Certification ISO 14001 de notre usine de fabrication de Dallas (USA)
- Participation avec l'APROGED pour la rédaction d'un livre vert sur l'archivage électronique



Principe universel relatif à Lutte contre la corruption

Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous Principe 10: toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-devin.

Notre politique:

- Formation SOX, les managers ont signé une charte d'engagement.
- Formation de l'ensemble du personnel sur la conduite à respecter dans la relation avec nos clients.
 - « BancTec International Bribery and Corruption. EU Edition » publié en avril 2013.

Nos actions

- Les managers ont signé une charte d'engagement.
- Code éthique corporate en cours de discussion avec le comité d'entreprise après adaptation au droit français.
- Mise en place du whistleblowing sur les aspects financiers uniquement conformément à la CNIL.

Métrique

Charte d'engagement SOX